Lettre d'information n° 2/ 2012

Certu

Les Entretiens du CERTU – 2012

Biennale de l'ingénierie territoriale du CNFPT

Retrouvez toutes les informations sur notre site événement : www.lesentretiensducertu.fr

Les 31 janvier et 1er février 2012 aura lieu au centre de congrès de Lyon la deuxième édition des Entretiens du Certu ; la date approche, pensez à vous inscrire.

Cette lettre d'information, et les suivantes, seront l'occasion de faire un zoom sur le contenu des ateliers.

Celle-ci présente les ateliers 12, 7 et 8

Atelier 12 - Mobilité et inertie de la ville - Mercredi 1er février

Parallèlement, au moment où les habitants des villes centre souhaitent avoir des commerces de moyenne surface plutôt que des hypermarchés en périphérie, le développement d'une économie « en flux tendu » bouleverse le rapport de la ville aux activités de production. La livraison de moyennes surface en centre ville peut alors devenir très compliquée.

En quoi le thème de votre atelier est-il au cœur de l'actualité ?

Les analyses des évolutions de la mobilité sur les villes françaises, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, mettent en évidence une disposition de plus en plus importante de la population vis à vis des modes alternatifs à la voiture, qui laisse à penser que les reports modaux vont suivre.

Mais paradoxalement, au moment où la population est prête à aller vers d'autres modes, l'offre alternative a aussi ses limites : apparition de saturation de réseaux aux heures de pointes sur les transports collectifs par exemple, mais aussi trottoirs bondés et peut être un jour des bouchons de cyclistes !

Quels sont les principaux enjeux liés à ce sujet ?
Comment adapter le fonctionnement de la ville, en grande partie contraint par les formes urbaines héritées du passé, aux nouveaux enjeux énergétiques ou économiques et aux attentes des citoyens en matière de confort et de sécurité de la vie en ville ? Comment amortir les tensions ? Quelle implication de nouveaux acteurs ?

Quels sont les intervenants pressentis et leur valeur ajoutée par rapport à la thématique de l'atelier ?
Animateur : **Vincent Kaufman** – sociologue, école fédérale polytechnique de Lausanne
1 – Points de tension et de saturation, fragilité de fonctionnement d'un quartier : Le pôle de la Part Dieu à Lyon : lieu de concentration de l'emploi et des échanges en tous genres : transports publics (urbains et ferroviaires), échanges piétons, vélos, circulation automobiles etc. Comment adapter l'espace public, les trottoirs, les rues, la gare, les pôles d'échanges etc. ? Quelle prise en compte de la sûreté sur ce type de lieux ? - **Bernard Badon** - mission Part Dieu, Grand Lyon
2 – Mondialisation et fragilités liées à la tension entre un modèle économique et les nouvelles aspirations des consommateurs. Retour de commerces de moyennes surfaces dans les centres villes et organisation logistiques des flux de marchandises : quels conflits d'usages ?**Hervé Levifve** - chargé d'étude fret, APUR- atelier parisien d'urbanisme
3 – Des solutions pour amortir les tensions : Aller au travail autrement ? Quels apports possibles du télétravail? quels apports

des nouveaux services à la mobilité ? Que peuvent faire les entreprises ? exemple d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises innovantes : PDE / PDIE – **Christine Lanier**, SIGVARIS
4 – Des solutions pour amortir les tensions : le maillage des réseaux TC : peut-on désaturer des nœuds de réseaux TC ? Par des restructurations de réseaux Bus innovantes : Lyon, Lille, Bordeaux, Rennes … - **Eric Chareyron,** Kéolis
Cette intervention sera complétée par une fiche Certu sur les enseignements des appels à projets TCSP concernant l'optimisation future des réseaux tramways.

Atelier 7 - L'évaluation : outil de pilotage des politiques publiques - Mardi 31 janvier

En quoi le thème de votre atelier est-il au cœur de l'actualité ?
Les tribunaux administratifs de Nîmes et de Toulouse viennent de suspendre les travaux des lignes de BHNS et de tramway de ces deux villes suite à des recours de deux associations. A Nîmes, Le juge des référés a estimé que l'étude d'impact n'avait pas analysé "les effets de ces travaux, et notamment la saturation supplémentaire du trafic urbain, sur la pollution atmosphérique, la commodité du voisinage et sa santé". A Toulouse le juge exprime «un doute sérieux» sur l'utilité de cette ligne et souligne l'insuffisance de l'étude d'impact. Ces deux arrêts vont relancer l'intérêt des collectivités pour l'évaluation des projets, tout comme l'avait fait l'arrêt du TA de Rennes en 1995 lorsqu'il avait cassé la DUP du métro de Rennes pour manque d'évaluation socio-économique.

Quels sont les principaux enjeux liés à ce sujet ?
L'évaluation est un outil important des politiques publiques. Ses enjeux sont nombreux : estimer a priori l'opportunité et la faisabilité de ces politiques, ajuster les réponses au plus près de l'évolution des besoins, vérifier a posteriori l'adéquation entre les résultats obtenus et les attentes initiales, tirer des enseignements pour l'avenir... et ainsi inscrire l'évaluation dans un processus continue de pilotage des politiques.
Pourtant, la culture de l'évaluation en milieu urbain est traditionnellement peu répandue en France en comparaison avec d'autres pays européens, en particulier anglosaxons. Au delà des craintes que l'évaluation peut susciter –en particulier la révélation d'effets non anticipés – ce constat amène à se poser la question des difficultés auxquelles font face les acteurs locaux pour la mener à bien.

Quels sont les intervenants pressentis et leur valeur ajoutée par rapport à la thématique de l'atelier ?
Animateur : **Pr. Bruno FAIVRE D'ARCIER**, Laboratoire d'Economie des Transports
1 –L'évaluation des politiques publiques : à quoi ça sert ? pourquoi c'est important, comment en faire ?... – **Pascal Delafosse**, L'expérience de la région Nord Pas de Calais
2 – Qu'est ce que la prise en compte plus forte des préoccupations environnementales a changé dans l'évaluation des politiques et des projets ? Qu'est ce que le Grenelle de l'environnement a changé, sur quoi faut il être vigilant ?
3 – Sachez bien concerter avec la population : des outils d'évaluation de plus en plus nécessaires au débat public, au dialogue avec les habitants et les usagers. Exemples sur Grenoble : comité citoyen, café du PDU, université du PDU. Retour sur l'appel à contribution du CG38 lancé auprès des associations pour un forum citoyen qui a eu lieu après la remise en cause de la Rocade Nord - **Hans Van Eibergen**, SMTC Grenoble
4 - Des agglomérations de taille moyenne pratiquent aussi l'évaluation, pourquoi mettent-elles en place des évaluations, qu'en retirent-elles ?
5 – L'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) a été créé par la loi du 1er août 2003 pour contribuer à une meilleure connaissance des territoires urbains en difficulté et à l'évaluation des politiques publiques menées en leur faveur. Il publie chaque année un rapport d'évaluation sur les zones urbaines sensibles. Comment cet observatoire s'est-il monté ? Qu'apporte-t-il aujourd'hui dans le dialogue entre acteurs ? Quels prolongements vers des observatoires locaux ?

Atelier 8 - Référentiel européen de la ville durable - Mercredi 1er février

En quoi le thème de votre atelier est-il au cœur de l'actualité ?
Depuis la conférence d'Aalborg (1994) qui marque la naissance des Agendas 21, les villes européennes ont affirmé leur volonté individuelle et collective d'inscrire leur action dans une perspective de développement durable. Au point qu'on peut désormais affirmer que la ville durable est le scénario tendanciel du développement urbain en Europe.

Né de la volonté des ministres européens du développement urbain de donner une traduction opérationnelle à la Charte de Leipzig (2007), le référentiel pour la ville durable européenne donne aujourd'hui à connaître les savoirs et les pratiques dans le domaine de l'urbanisme durable. A la fois outil et boîte à outils, il apparaît comme le lieu de mutualisation d'instruments, de partage de connaissances et d'échange d'expériences au service des villes. La prochaine réunion informelle des ministres européens en charge du développement urbain, qui se tiendra le 25 novembre à Posznan en Pologne, marquera la dernière étape avant la mise à disposition des villes du référentiel.

Quels sont les principaux enjeux liés à ce sujet ?
Le vœu des États européens de disposer d'un outil pour la mise en œuvre d'un développement urbain plus durable en dit long sur la complexité de l'entreprise. C'est que la trajectoire vers le développement durable n'est pas donnée, toute tracée : si les villes agissent aujourd'hui dans un sens commun, elles le font avec toute leur singularité. Le référentiel pour la ville durable s'appuie sur la diversité des expériences des villes pour apporter une contribution à la résolution des difficultés qu'il reste à surmonter.
Confrontées au cloisonnement de leurs politiques sectorielles ou au difficile exercice de l'évaluation, les villes trouveront dans l'outil référentiel des pistes de travail pour une meilleure intégration de leurs démarches et pour un meilleur suivi de leurs projets de territoire.

Quels sont les intervenants pressentis et leur valeur ajoutée par rapport à la thématique de l'atelier ?
L'atelier consacré au référentiel européen sera l'occasion de revenir sur cette démarche ambitieuse conduite depuis 2008 par la France, en étroite collaboration avec la Commission Européenne, les États membres et les villes.
Angelika Poth-Mögele de la CCRE (Conseil des communes et des Régions d'Europe) et **Margit Tünnemann** de la Commission Européenne reviendront sur la démarche qui a abouti à la conception du référentiel avant d'en présenter les principes de fonctionnement.
Nathalie Clain de la communauté d'agglomération de La Rochelle et **Nicola Düll** de la ville de Munich partageront avec vous leur expérience du référentiel, puisqu'elles font partie des 66 villes qui ont testé cet outil entre avril et septembre 2011. L'outil a-t-il permis d'apporter des réponses, de faire évoluer les pratiques ou de faire émerger des idées innovantes ?
Grand témoin de cet atelier, **Taoufik Souami**, maître de conférence à l'institut français d'urbanisme, mettra en perspective ce qui aura été dit, au regard de l'approche scientifique qu'il a pu développer sur la question de la ville durable dans les nombreux articles et ouvrages dont il est l'auteur.

La prochaine lettre d'information présentera les ateliers 4 (Réduire les vulnérabilités urbaines) , 6 (Qualité urbaine : quels labels ?)et 13 (Vivre la ville en bonne santé)

www.lesentretiensducertu.fr

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable des Transports et du logement,
les Entretiens du CERTU, reproduction interdite sans autorisation.